

ABONNEMENTS
1 an 8 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 16.80 8.40 4.20 1.40
ÉTRANGER 32.40 16.20 8.10
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 109
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura-Bernois . . . Fr. 0.18
Minimum par annonce . . . 1.80
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 0.50

L'explosif qui fera sauter la bourgeoisie

Par plus de cinquante mois de guerre qui auront coûté plus de dix millions d'êtres humains, la bourgeoisie nous a montré comment elle travaille et à quels moyens elle recourt pour civiliser le monde.

Par sa levée de fusiliers, de mitrailleurs, de guides et de dragons, de gardes civiques, de milices civiles armées, la bourgeoisie suisse a tenu à démontrer qu'elle est digne de celles des autres pays.

Inclinons-nous devant ces moyens de persuasion et d'ordre comme l'esclave devait s'incliner devant le fouet du maître.

La violence enfantant la violence, il n'est pas étonnant que les victimes de la violence bourgeoise songent à la tourner contre ceux qui l'emploient à cette heure.

Nous pensons que c'est une erreur qui ferait tourner l'humanité dans un cercle vicieux. Il appartient au socialisme, qui veut une humanité nouvelle de rompre avec cette méthode et d'opposer à l'explosif bourgeois: la mitraille, l'explosif socialiste: l'idée.

Nous avons une confiance absolue en notre arme; elle aura le dernier mot.

Mais il s'agit de l'employer, de la mettre en œuvre, à la disposition de tous. Le meilleur moyen, pour y tendre, c'est de développer notre presse et tout particulièrement la « Sentinelle », le seul quotidien à opposer à toute la meute de la presse bourgeoise.

Pendant la grève, les ouvriers ont pu constater de quel côté s'est tenue particulièrement la presse neutre. Elle leur est apparue nettement comme leur ennemie, comme une aide favorable aux intérêts, aux conceptions, aux plans, aux calomnies de forces antiouvrières.

C'est la presse qui a inventé les complots. C'est la presse qui a inventé les millions bolchéviks. C'est la presse qui a inventé ensuite le « complot boche ». C'est la presse qui a inventé les excitateurs étrangers. C'est la presse qui a inventé un plan de défaitisme — l'armistice était signé — contre la France. C'est la presse qui a inventé la révolution. C'est elle qui a réclamé des mesures de rigueur. C'est elle qui chante le triomphe des mitrailleurs comme étant celui de l'ordre. C'est elle qui calomnie les militants socialistes pour décourager les ouvriers. C'est elle qui cherche à diviser les travailleurs en les trompant.

Faut-il un exemple entre mille? La « Revue » parlant du fameux complot de Zurich et y mêlant sciemment les noms de militants socialistes tels que Charles Naine, parle de bombes, de munitions et... de bacilles du typhus. Vous pouvez penser après celle-là si les dragons vaudois ont envie d'embrocher les socialistes.

Il nous faut réagir en développant notre presse. Il faut que les ouvriers qui ont compris enfin la gravité de la lutte, qui ont été révoltés par les moyens auxquels recourt la réaction prête à mitrailler les ouvriers, renoncent carrément à la presse bourgeoise et fassent une vive propagande pour la « Sentinelle ».

Comment, vous avez vibré avec nous pendant la grève, vous avez lutté avec nous, vous avez senti bouillonner la colère en vous en face des divisions levées contre le peuple, vous avez compris qu'il fallait que les ouvriers se serrent les coudes, renforcent leurs organisations, vivifient leurs moyens d'action et vous continuez à favoriser la presse bourgeoise neutre, la plus dangereuse parce qu'elle combat à visage couvert?

Vous en faites votre lecture quotidienne, vous lui donnez vos annonces, vous lui livrez votre cerveau et votre argent, vous vous offrez en pâture à son lent empoisonnement, vous la laissez venir sournoisement tenter de vous décourager, de vous affaiblir, de glisser en vos veines le mortel froid du doute et des hésitations? Vous vous laissez engourdir par le scepticisme qu'elle inocule à ses lecteurs ou enflammer pour des causes étrangères à la vôtre et qu'elle défend à grand fracas pour chercher à vous éloigner de vos préoccupations prolétariennes.

Vous ne craignez pas pendant ce temps de laisser la « Sentinelle », chargée de défendre votre idéal et vos intérêts, se débattre contre mille difficultés.

Comment, vous avez fait grève avec enthousiasme, vous avez vu flotter avec ferveur le drapeau rouge dans les rues, vous avez applaudi ceux qui ont une fois encore appelé le peuple à l'œuvre de liberté, vous vous êtes offerts pour donner un coup de main et avez fait preuve d'un admirable dévouement et maintenant vous oublierez de lutter pour la « Sentinelle », de la recommander, de la défendre, de la faire lire, de la faire aimer, d'en faire un foyer rayonnant apportant la conviction, la foi, l'enthousiasme, l'élan qu'il nous faut dans la lutte de toutes les heures.

Dans le Jura, des milliers d'ouvriers qui ont fait grève avec conviction lisent chaque jour la presse neutre... parce qu'il y a plus d'annonces que dans la « Sentinelle ». Piètre excuse! pour se livrer à l'ennemi.

Seule à lutter contre une vingtaine de journaux antiouvriers ou hypocritement neutres, elle a une tâche écrasante et vous la laissez se débattre contre les difficultés.

Oubliez-vous donc que la force qui représente la véritable garantie de votre triomphe, c'est

l'idée, le seul explosif socialiste, celui qu'aucune mitrailleuse, qu'aucune garde blanche, qu'aucune union helvétique ne saura vaincre?

Camarades, vous avez le devoir de faire un formidable effort pour propager la « Sentinelle » et, avec elle, l'idée socialiste.

Pour cette tâche-là, montrez l'ardeur et la discipline que vous avez montrées pendant la grève.

La lutte vous appelle, partout, toujours.

En avant! pour la « Sentinelle », sans relâche, jusqu'au 1er janvier prochain. Assurez-lui un véritable triomphe qui sera une victoire nouvelle.

LA SENTINELLE.

La bourgeoisie et la mitraille

Ce que la grève générale met de plus en plus en évidence, c'est que la bourgeoisie suisse comme celle qui appelle Guillaume II en Finlande, s'appuie sur les armes pour prolonger la sujétion du prolétariat. De toutes les grandes villes suisses, nous arrivent des renseignements à ce sujet. Sous la conduite d'officiers, de patrons financiers, on a armé de revolvers et de cannes à stylet tous ceux qu'on a excités par une campagne systématique de mensonges. La bourgeoisie agit exactement comme le gouvernement allemand en 1914.

La « Gazette de Lausanne » mérite l'honneur d'avoir dirigé la campagne d'excitation. Elle a pendant plusieurs semaines mené une campagne pour persuader au peuple suisse et au gouvernement qu'il se tramait en Suisse un complot révolutionnaire, qu'il se préparait un coup d'Etat soutenu financièrement par les bolchéviks.

Nous avons ri devant ces turpitudes. Nous avons eu tort. Ces imbécillités ont été prises au sérieux. Une foule de gens se sont imaginé que nous avions préparé la guerre civile et que nous songions à mettre le pays à feu et à sang. Mais pas un indice, pas un mot, pas un document, pas une révélation, pas une découverte, pas la moindre petite preuve à l'appui de cette formidable accusation autre que les inventions de la « Gazette de Lausanne » qui ont affolé jusqu'au gouvernement.

Membre du Comité d'Olten, du Comité central du parti socialiste, très lié avec les chefs de l'Union des Fédérations syndicales, membre de la fraction socialiste aux Chambres, je n'ai jamais vu ni entendu aucune influence bolchéviste dans nos plans et discussions et je n'ai jamais entendu quoi que ce soit qui ait pu faire songer à un coup d'Etat quelconque et moins encore à la guerre civile.

Il faut être fou ou hypnotisé, par la campagne, aussi canaille que réactionnaire de la « Gazette de Lausanne », pour oser dire le contraire.

Ce que je déclare sur les intentions des organisations qui ont déclenché la grève, je l'affirme hautement, nettement, à la face de toute presse bourgeoise menteuse et je ne crains pas que qui que ce soit ose le démentir.

Donc, ni complot ni coup d'Etat. Voilà qui est clair et précis.

Nous voulons en finir avec les attermolements, avec les lenteurs que l'on apportait aux réformes sociales mesurées au compte-goutte.

Il fallait un réveil et celui-ci n'était possible qu'en recourant à un grand moyen de lutte: la grève générale.

Ne suffit-il pas de constater que dans notre programme figuraient la R. P. pour démontrer nos intentions?

Ne suffit-il pas de constater que nous n'avions ni armes ni munitions pour se convaincre du sens de notre action.

Et la bourgeoisie militaire et civile, elle, accumulait les mitrailleuses et les fusils et des revolvers.

Et toute l'Union helvétique qui parle « d'esprit

nouveau » et qui paraphrase l'évangile se mit du côté des mitrailleuses et des revolvers, prête à tirer sur le peuple sans armes, mais refusant de travailler.

Chaque citoyen maintenant doit se poser la question: Avec ceux qui dressent des mitrailleuses contre les ouvriers ou avec ceux qui recourent comme moyen extrême à la grève générale pacifique?

Pour la mitraille et le capital ou pour la grève et la justice sociale conduisant au collectivisme.

Dans le premier camp vous trouvez tout le monde patronal. Dans le second ne se rencontrent presque que des ouvriers.

La situation est claire.

E.-Paul GRABER.

La vérité

Aujourd'hui, la situation des ouvriers devient semblable à celle des anciens Romains. Souvent, le salaire suffit à peine pour vivre, le patron, avant de le déclarer stable, pour ne pas diminuer son bénéfice net, n'a pas examiné si ce salaire suffit aux nécessités normales de la vie que doit vivre le salarié, selon la situation sociale qu'il occupe. Et dans de nombreuses industries, l'activité du gros bénéfice, le désir de multiplier trop rapidement la propre fortune, l'habitude de considérer celui qui travaille comme un simple instrument du capital — instrument auquel on ne doit plus rien lorsqu'on lui a payé un salaire réduit aux limites extrêmes admises par la loi économique de l'offre et de la demande — l'indifférence, la froideur, la forme tranchante et brusque, donnée au rapport personnel, tout cela constitue un tas de faits graves qui donne au propriétaire, au patron une grande partie des responsabilités des agitations lorsque celles-ci éclatent.

Le salaire souvent ne suffit pas; le travailleur obligé de subir les vexations des créanciers, tourmenté par la pensée d'un déficit continu, voyant très difficile, sinon tout à fait impossible, une augmentation raisonnable de son salaire, n'osant pas quitter le sûr pour l'incertain, travaille, travaille, travaille comme si son cœur n'était pas gonflé d'amertume, comme si son âme était calme et sereine. Le travail même le distrait, rassénère son front quand, voyant devant lui la rigide silhouette du patron et sentant à chaque regard, à chaque mot de lui la distance qui le sépare, il commence à se rendre compte « qu'il a un muscle » dans le bras.

Un exemple du mépris et de l'outrecuidance de la bourgeoisie envers la classe ouvrière, nous l'avons eu dans la grève qui vient de finir.

Après avoir calomnié les grévistes jusqu'à les accuser de s'être vendus aux « boches », la bourgeoisie, pour qui la guerre mondiale a été une source de bénéfices inespérés, a organisé des équipes d'inconscients pour donner la chasse à l'ouvrier mécontent de son sort et pour houspiller ses défenseurs.

Ce sont ça, les patrons?

Eh bien! pareils patrons, s'ils ne justifient pas la révolution sociale, ils la provoquent, car on peut trouver chez l'homme une trempe, résignée qui plutôt que courir les risques de l'aventure et soutenir des luttes et des discussions, préfère se taire et se ronger intérieurement; mais cela n'est pas naturel chez tous les hommes, cela n'est pas ordinaire; donc, on ne peut pas le prendre comme base d'un système social.

La grande vérité est celle-ci: qu'est arrivée pour nous l'heure de penser, si nous voulons éviter un cataclysme, à améliorer par les moyens les plus opportuns le sort des travailleurs.

L'empereur accapareur

L'« Echo de Hambourg » écrit: C'est un accapareur de grande envergure qui vivait dans le château de Berlin. Un collaborateur donne le récit suivant d'une visite à travers les grandes salles d'approvisionnement du château: Je demandai au sous-officier de garde de me guider vers les réserves personnelles de l'empereur. C'était là une section séparée bien distincte des approvisionnements de la cour. On me fait pénétrer dans d'immenses magasins. Je m'attendais bien à trouver quelque chose de considérable. Mais le spectacle qui s'offrit à moi dépassait mon attente. De grandes et hautes salles tapissées de porcelaine blanche renfermaient à perte de vue des stocks de toutes les provisions imaginables. Il serait même plus exact de dire que le spectacle dépasse toute imagination. Car après quatre ans de guerre il est difficile de supposer qu'on pût encore rencontrer n'importe où des quantités de vivres aussi immenses. Il y avait d'abord de la viande soigneusement conservée dans une glacière, de la volaille, des grandes caisses remplies de jambon, des montagnes de sacs de farine blanche des réserves géantes de graisse, de longues piles s'échaffaudant jusqu'au plafond de café, de thé, de chocolat, de gelées, de confitures, de conserves de toutes espèces. Puis des centaines de pains de sucre dans leurs gaines bleues, des régiments de sacs de légumes secs, de fruits secs, des pyramides de boîtes de gâteau, de biscuits, d'épices, etc., etc. Il faut renoncer à en donner une idée. Cette vieille plaisanterie m'est revenue qui dit qu'il y en avait trop pour qu'un seul homme puisse tout voir. La valeur des provisions personnelles de l'empereur peut être évaluée à plusieurs centaines de mille marcs. Si le peuple n'en avait pas un aussi pressant besoin je proposerais qu'il les remit intactes au musée national, pour apprendre aux générations futures comment son empereur, l'élu de la grâce divine a « tenu », pendant que des milliers de ses sujets souffraient de la faim.

La « Voix du Peuple » de Chemnitz écrit:

Le train de la cour royale de Saxe fut arrêté dans la nuit du 14 novembre par l'autorité militaire. Le lendemain, une commission composée de membres du C. O. S. de Dresde en fit l'inspection en présence de fonctionnaires. A cette occasion, on découvrit et on saisit deux sacs de café, 5 sacs de farine, 29 pains de sucre, 230 douzaines d'œufs, 120 kilos de pétrole et 600 bougies. Si, après cela, ajoute la « Volksstimme de Chemnitz », qui rapporte ces faits, nos autorités ne savent pas quels sont les véritables accapareurs, c'est qu'elles sont volontairement aveugles.

Mécaniciens, Aristocrates?

M. Jean Kyri est rédacteur au « National Suisse ». Chaque jour, ou à peu près, il « pond » une « tartine » contre la classe ouvrière, contre toutes les revendications des prolétaires. C'est du plus grossier verbiage, du conservatisme aveugle et outrancier. Chaque article contient quelques injures et l'on comprend que la grève générale, admirable et salutaire, soit l'occasion d'exciter la plume réactionnaire et bête de Jean Kyri (alias Matthias, Studer, Colomb, Bolle, etc. ?).

Dans le numéro du samedi 16 novembre, le « National » écrit sous le titre « La grève fraîche et joyeuse »:

« On s'entend avec les malins qui mènent les cheminots et on leur fait lancer l'ordre d'arrêter le travail. Et parce que l'aristocratie des C. F. F., Messieurs les mécaniciens, payés quasi comme des conseillers d'Etat, font leurs kronprinz et sont du jeu, on s'écrit avec aplomb: Voyez donc tous les trains qui s'arrêtent! N'est-ce pas une toute belle grève, une manifestation de solidarité ouvrière? »

Il est évident qu'il faudrait encombrer des colonnes, des pages entières des journaux socialistes pour relever toutes les inepties lancées par la presse capitaliste contre les ouvriers. Inutile de commenter longuement l'injure adressée par Jean Kyri au personnel des locomotives. Les mécaniciens des C. F. F., toujours plus unis avec les prolétaires, avec les ouvriers soldats et paysans de tous les cantons et de tous les pays, répondent simplement: « A bientôt, citoyen Jean Kyri, à la prochaine grève générale, fraîche, joyeuse et... décisive! »

Les pieux bourgeois

Vous voulez un exemple nouveau? A Sion, on a affiché un bulletin et on l'a répandu, bulletin portant le nom de tous les cheminots faisant grève et invitant la population à leur donner elle-même une leçon. Cet appel de cannibales était courageusement anonyme.

Allons, bourgeois, vous ne savez donc même plus rougir de honte.

Quant à nous, nous admirons une fois de plus le superbe courage et la belle discipline de ces camarades isolés en des milieux presque complètement hostiles.

En souvenir des martyrs de Granges



A coups de mitrailleuses, est-ce un assassinat? Mon général, je demande des remerciements pour services rendus!

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE 10 TABLETS P. 180 TOUTES PHARMACIES

Politique de proie

«Populaire de Paris» (23 nov. 18) :

La Commission des affaires extérieures de la Chambre continue à s'égarer sans s'émouvoir pour discuter les problèmes de la paix.

L'état d'esprit de la plus grande partie de ses membres justifie plus que jamais les appréhensions des socialistes clairvoyants, sur la mentalité impérialiste de nos classes dirigeantes à l'heure de la victoire. La reprise pure et simple de l'Alsace-Lorraine ne suffit pas à assouvir les appétits annexionnistes de nos pangermanistes à rebours — ainsi que nous l'avions cent fois annoncé jadis à nos camarades ex-majoritaires, chevaliers de la «guerre du droit».

D'énormes indemnités de guerre, ne tendant à rien moins qu'à la ruine totale de l'ennemi vaincu et à son esclavage économique, ne les contenteraient pas davantage.

Toutes les convoitises sur le territoire d'un autre peuple, dont l'Allemagne bismarckienne donna le spectacle honteux en 1870-71, nous les voyons se renouveler aujourd'hui chez ceux qui prétendent flétrir avec le plus de force l'attentat commis contre la nation française, il y a 48 ans.

Et ce ne sont pas seulement de purs réactionnaires et des conservateurs endurcis tels que M. Delahaye, le marquis de Moustier, MM. Piou, Cornudet, chez lesquels nous constatons hier encore cet état d'esprit. Sous des formes à peine atténuées — quelquefois plus virulentes que chez les gens de droite eux-mêmes — des collègues radicaux comme MM. Franklin-Bouillon ou Labrousse ont manifesté leur adhésion à la même politique de proie.

Pour justifier la conquête plus ou moins déguisée de la Rive gauche du Rhin — dont pas un homme informé ne peut contester le caractère purement allemand — nous voyons défilier sous nos yeux tous les «arguments» stratégiques, historiques, ethnographiques qu'en 1871 la valetaille universitaire de Bismarck dressait en bataille, pour justifier le rapt de l'Alsace-Lorraine.

Marx les dénonçait alors avec une invincible force probante dans l'immortel «Manifeste» de l'Internationale du 9 septembre 1870, que tous les socialistes ne sauraient trop lire et relire à l'heure actuelle.

En face de ce débordement de chauvinisme insensé, nous avons, Moutet et moi, rappelé nos collègues au respect des principes qu'ils n'ont pas cessé d'afficher depuis le 4 août 1914 et qu'en traits de feu les députés de l'Alsace-Lorraine proclamaient en 1871 devant le Parlement de Bordeaux.

J'ose dire que notre effort ne fut pas tout à fait vain — à côté de nous, d'ailleurs, des collègues respectés de tous, tels que M. Margain et le marquis de Chambrun ont montré que des républicains et des libéraux se trouvaient encore dans ce pays parmi les représentants des partis bourgeois, pour ne pas traiter comme simples chiffons de papier les 14 points du président Wilson.

Heureusement, que celui-là ne fléchira pas ! Et qu'à la force universelle du prolétariat organisé s'ajoutera le prestige de cette haute conscience, lorsqu'on en arrivera aux négociations définitives.

Mais plus que jamais la vigilance s'impose aux organisations ouvrières et socialistes si nous ne voulons pas que nos impérialistes sèment les germes redoutables de guerres nouvelles et plus effroyables encore que celle-ci.

Jean LONGUET,
Député de la Seine.

Le meeting de l'Union helvétique

Samedi après-midi, l'Union helvétique organisait un meeting populaire pour parler des affaires fédérales et communales. Le comité de grève de notre ville ayant obtenu l'assurance que le meeting serait contradictoire avait désigné nos camarades Graber et Alber pour répliquer aux arguments bourgeois.

L'Union helvétique a une idée particulière des meetings populaires... à l'entrée de la salle, une police fonctionne, qui fait le tri du public. Il faut montrer petite blanche pour entrer. Alors que de bons bourgeois pouvaient encore trouver des places, un bon nombre de nos camarades ont été refusés. — L'Union helvétique aime les assemblées populaires... choisies.

L'assemblée fut présidée avec beaucoup d'impartialité par M. Challandes.

M. Buhler s'attaqua aux désordres d'en haut. Demandant la suppression des pleins-pouvoirs, la démission du général et de von Sprecher, la démobilisation et d'autres mesures encore que le parti socialiste propose depuis 4 ans.

Me Bolle s'attaqua aux désordres d'en-bas. Il est scandalisé de l'attitude du Conseil communal de notre ville qui a réussi à laisser passer la grève sans faire appel à la troupe et sans rééditer les scènes du 20 mai 1917. Il ne comprend pas qu'il ait refusé d'afficher par souci de la vérité la proclamation mensongère du Conseil d'Etat.

Il faut obéir à l'autorité même quand elle ment effrontément.

Il recherche les moyens qui peuvent obliger le Conseil communal à démissionner, s'il ne s'engage pas, au cas d'une nouvelle grève, à embaucher des kroumirs et à favoriser les jaunes.

Paul Graber monte à la tribune au milieu des applaudissements d'une petite partie de la salle. Avec un calme qui ne se laisse démonter par aucune des interruptions qui partent de tous côtés, il montre que le programme de l'Union helvétique concernant les affaires fédérales est celui pour lequel les socialistes ont combattu depuis 4 ans contre l'opposition des patriotes romands. Mais nous ne sommes pas jaloux, lancez-vous à l'action pour réaliser ces points de notre programme, nous vous suivrons !... La salle est houleuse par moments sous la force d'argumentation de P. Graber, sous sa fine ironie, les bourgeois rouspètent, interrompent.

Paul Graber répond à leurs interruptions, toujours calme, toujours maître de lui et entraînant une partie toujours plus grande de la salle. Il défend avec force et foi le Conseil communal et la classe ouvrière, il détruit le sophisme bourgeois de la liberté du travail. Cette liberté n'existe pas dans une société où la misère et la faim font du travailleur l'esclave des employeurs.

P. Graber, par son merveilleux talent de contradictoire, a réussi à entraîner une partie de l'auditoire de notre côté.

M. Bolle dit, en quelques mots, sa désillusion. Il espérait... est-ce bien vrai ?... que l'on pourrait jeter un pont entre les classes et s'entendre pour collaborer entre exploités et exploités. Ses illusions s'en vont après le discours de P. Graber qui lui montre toujours le même principe de la lutte de classe.

Nous invitons l'Union helvétique à venir discuter devant une assemblée populaire... non choisie... la question même de la lutte de classe. Cette assemblée aura lieu probablement cette semaine.

La Suisse aux Suisses

A propos de la Grève

On écrit à la «Feuille d'Avis et Gazette du Valais» :

Je lis dans la «Gazette de Lausanne», sous la signature de M. Ch. Burnier : «Il faut qu'on sache qu'une intervention étrangère se produirait à bref délai si nous ne rétablissions pas et ne maintenions pas l'ordre en Suisse. Des renseignements d'une source très sûre me permettent de dire que les puissances victorieuses sont absolument d'accord sur la ligne à suivre à notre égard. M. Rossier exprime la même conviction dans la «Tribune de Lausanne» et cite, à l'appui de son dire, une lettre qu'il vient de recevoir d'un homme politique qui réside dans un pays voisin. «C'est bien ce que je n'ai cessé de craindre depuis des semaines», écrit M. Rossier. L'état-major de l'Entente est maître de ses troupes. Il n'a qu'un ordre à donner pour en distraire une partie pour une opération de police. D'un moment à l'autre, le chef de notre département politique peut recevoir une note lui demandant quelles mesures la Suisse prend pour rétablir l'ordre chez elle...»

Ce garde-à-vous publié le même jour par les deux rédacteurs lausannois me surprend d'autant moins qu'une personne, d'un tout autre milieu, me racontait au début de la grève que l'Entente avait déjà fait cette démarche à Berne sous une forme très positive. Je veux croire, je crois que c'est un faux bruit.

Ce qui me surprend, c'est que l'on envisage cette éventualité comme si elle était fort naturelle. Une intervention étrangère armée en Suisse

se serait une catastrophe. Nous ne devons pas en fournir le prétexte par des troubles intérieurs. Mais ces troubles mêmes seraient un prétexte bien insuffisant.

Depuis le début de la guerre, l'Entente n'a cessé de déclarer qu'elle luttait pour le droit et les principes. Sa situation morale et juridique s'est encore affermie par l'entrée en lice de l'Amérique et par l'intervention du président Wilson, magnifique champion des idées hautes et justes. Le droit a vaincu et, au moment où nous célébrons sa meilleure victoire, nous admettrions tout simplement que les armées auxquelles la Belgique doit sa délivrance sont prêtes à des opérations de police et disposées à violer notre frontière si l'ordre est troublé chez nous ? En vérité, la supposition est injurieuse, d'autant plus injurieuse que les Alliés n'ont plus à craindre comme naguère que leurs ennemis violent les premiers notre territoire.

Dans la joie de la victoire du droit, n'oublions pas les principes du droit. Nous voyons certains de nos meilleurs publicistes mettre subitement leur plume au service de revendications contraires aux principes wilsoniens, réclamer par exemple l'annexion à la France du bassin de la Sarre ou abandonner à l'Angleterre toutes les colonies allemandes, parce que cela serait un beau et bon profit ! Ces défections à l'heure de la victoire sont douloureuses. N'abandonnons pas les principes.

Démission du général Wille

(Comm. du Conseil fédéral.) Conformément à des communications précédentes, M. le général Wille a annoncé samedi au Conseil fédéral que, les Etats belligérants ayant conclu un armistice d'où la paix sortira certainement, il considère comme terminée la mission qui lui a été confiée le 4 août 1914 et prie le Conseil fédéral de proposer à l'Assemblée fédérale, qui se réunira le 2 décembre, de le relever de ses fonctions de général de l'armée.

Le Conseil fédéral a transmis cette demande à l'Assemblée fédérale, en lui proposant d'y donner suite, avec remerciements pour les services rendus.

Le 3 août 1914, les Romands avaient déclaré s'opposer énergiquement à la nomination du colonel Wille dont l'impopularité en Suisse romande était grande. Le groupe radical, devant leur insistance, se ralliait à la combine de von Sprecher comme général et d'Audéoud comme chef de l'Etat-Major. Il est intéressant de reprendre et de se souvenir des circonstances dans lesquelles la nomination de M. Wille eut néanmoins lieu. A six heures, le président, de Planta, annonce que sur la demande du président de la Confédération, la séance aura lieu à huit heures seulement. Dans les couloirs règne une anxiété extrême et on apprend que le Conseil fédéral tient absolument à la combinaison Wille comme général. Il a convoqué les présidents de groupe et le représentant du groupe radical propose qu'on envoie des représentants de groupe et un conseiller fédéral auprès de MM. Wille et von Sprecher pour demander des éclaircissements. On sent sourdre une certaine insistance. Le gouvernement s'est-il trop avancé ; a-t-il fait des promesses ? On affirme, et cela s'est confirmé ensuite, que Wille aurait démissionné s'il n'avait pas été nommé général. Wille fut nommé par 122 voix contre 63 à Sprecher. A peine nommé, le chef du département militaire et le président de la Confédération s'empresèrent autour de lui pour le complimenter.

L'impression très nette était que le général nous avait été imposé par l'Allemagne. Est-ce aujourd'hui le résultat d'une pression identique de l'Entente qui le fait démissionner... conformément au plan ? ou bien est-ce un résultat de la grève générale ? Pour les esprits libres et au-dessus des partis et de la lutte de classe, c'est certainement le fruit du meeting de l'Union helvétique de samedi !...

Il est bon de rappeler que nos camarades Naine et Graber avaient demandé la démission du général en 1916 déjà. Leur proposition avait recueilli trois voix !

Ouvriers consciencieux, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû.

ETRANGER

ANGLETERRE

Lloyd George essaie de gagner le parti libéral à la coalition. — Ces derniers jours, le président du conseil des ministres, M. Lloyd George, a essayé d'amener une entente avec le parti libéral c'est-à-dire de persuader les libéraux sous M. Asquith et M. Asquith lui-même de se rallier à la coalition. Les leaders du parti de M. Asquith ont tenu une conférence à ce sujet et ont repoussé les tentatives de rapprochement de M. Lloyd George. M. Asquith lui-même a été contre l'adhésion à la coalition, de même que l'ancien ministre de l'intérieur M. Herbert Samuel et Sir John Simon.

Les Alliés maintiendront l'ordre «bourgeois». — Les journaux annoncent que le commencement de la démobilisation qui était prévu pour ces prochains temps et pour laquelle diverses préparations avaient été faites vient d'être ajourné. Même les vieilles classes, qui comprennent désormais les hommes de 50 ans ne seront pas congédiés. Seuls les soldats qui, comme les ouvriers des mines, sont indispensables dans le pays seront congédiés. On met cette décision en rapport avec la situation incertaine en Allemagne. Il est désormais généralement connu que les Alliés ont décidé de ne conclure la paix qu'avec un gouvernement allemand stable, qui représente la majorité du peuple allemand. On considère les événements en Allemagne comme contenant la possibilité de graves désordres. En cas de désordres bolchévistes, l'occupation par les armées alliées d'une grande partie de l'Allemagne, y compris Berlin et autres grandes villes, deviendrait nécessaire. C'est cette incertitude au sujet de l'Allemagne qui paraît être la cause principale de l'ajournement du commencement de la démobilisation.

D'autre part, on mande de Berlin au «Hamburger Fremdenblatt» qu'un Américain serait déjà arrivé à Berlin, en mission non-obligatoire, afin de s'informer de la situation et d'en soumettre un rapport au gouvernement américain. L'Américain en question serait déjà entré en contact avec des personnalités dirigeantes du nouveau gouvernement auxquelles il n'a laissé le moindre doute que les Etats-Unis ne concluront pas la paix et n'admettront aucun ravitaillement de l'Allemagne avant que la convocation d'une Assemblée constituante nationale vraiment démocratique ne soit assurée.

Réd. Il apparaît de plus en plus que la guerre du droit se transforme en une guerre réactionnaire dirigée contre les ouvriers.

NOUVELLES SUISSES

Allocations au personnel des C. F. F. — On apprend que les C. F. F. ont l'intention de proposer au Conseil fédéral d'accorder à son personnel, pour la première moitié de l'année 1919, les allocations de cherté de vie suivantes :

50 % aux salaires jusqu'à 3000 francs ; à partir de 3000 francs, pour chaque 200 francs, 1 % de moins. En outre, une allocation pour les familles de 350 et une autre pour enfants de 150 francs. L'allocation minimale doit être de 1300 francs. Des déductions seront faites aux allocations pour le personnel jouissant du logement de service et de l'uniforme de service.

Le trafic des C. F. F. — Les C. F. F. ont transporté au mois d'octobre au total 6,156,000 personnes et 1,373,000 tonnes de marchandises contre 7,316,668 personnes et 1,310,728 tonnes de marchandises durant le même mois de l'année précédente.

Les recettes s'élèvent à fr. 22,066,000 contre fr. 17,349,021 durant la même période de l'année précédente.

L'excédent des recettes sur les dépenses s'élève à fr. 5,425,000 contre fr. 1,339,930 en octobre 1917.

Du 1er janvier jusqu'à fin octobre 1918, les recettes totales s'élèvent à fr. 198,063,908, c'est-à-dire fr. 33,275,000 de plus que durant la même période de l'année précédente. Par contre, l'excédent des recettes s'élève à 17,851,698 francs, c'est-à-dire une diminution de 18,316,185 francs contre celui durant la même période de l'année précédente.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

39

L'AUTRE LUMIÈRE

PAR

Paul MARGUERITE

(Suite)

Mussol qui avait respecté son silence, demanda :

— Tiens, on ne vous a pas lu votre journal ? Votre oncle est à Paris, m'a dit Marius. Quel savoureux bonhomme ! Le Midi, par son accent, sa bouillabaisse et sa fantaisie, est inappréciable.

— Il m'a bien agacé les premiers temps, dit Claude gaiement. J'avais alors un fichu caractère ; je l'ai encore par crise : à présent Marius me manquerait... Ah ! oui, le «Figaro» si ça ne vous rassure pas de le déplier, et si vous voyez quelque écho... quoique... C'est curieux, tant de choses et de gens qui m'intéressaient autrefois ; eh bien ! à présent !... Ça restreint l'horizon, un coup pareil !

Mussol lui l'annonce d'une prochaine exposition des fleurs. Les fleurs ! Leur amoncellement prodigieux dans les serres du Cours-la-Reine ; une odeur multiple, lourde et suave s'élève du terreau noir ; les tulipes, les grands pavots s'épanouissent en nappes jonquille et mauves ; les géraniums ont l'éclat dur du cinabre ; les orchidées multiplient les arabesques étranges de fleurs-oiseaux, de fleurs-insectes ; le triomphe des roses est une fête des yeux, et les massifs d'azalées orange, cerise et rose-saumon donnent l'impression

d'un jardin de Bagdad dans les «Mille et une Nuits». Pas plus que les tableaux lumineux de Mussol, Claude ne reverrait la manificence des fleurs.

— Ah oui ! et après ?
— Le concours hippique sera particulièrement brillant cette année... Une nouvelle disposition de la piste permettra...

Claude se revoyait lieutenant de dragons, présentant Coriolan, le mieux dressé de ses chevaux d'armes, étonnant aux sauts d'obstacles, ce jour où Pombasle et lui, parés du flot de rubans, furent les héros de cette solennité mondaine.

— Comme tout cela est loin !... dit-il.

Mussol continuait :
— Ah ! tiens ! M. de Pombasle, l'aviateur célèbre dont les prouesses ne comptent plus, a failli être victime...

Il s'arrêta : bon ! la gaffe !... Ne se rappelait-il pas le récent atterrissage de Pombasle au pied des hauteurs de la Solle : une simple panne de moteur. Pombasle, retrouvant des camarades à Fontainebleau, en avait profité pour déjeuner gaiement à Montigny, sans trouver dix minutes pour venir serrer la main de son ami.

— Victime ? répéta Claude inquiet.

— Rien de cassé ! dit Mussol : «... victime d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves. L'appareil au départ ayant, pour une raison encore inexplicable, piqué du nez d'une hauteur de trente mètres, le hardi pilote est retombé à terre par miracle sain et sauf ; la chute a été amortie par un bosquet d'arbustes.»

— Très peu pour moi ! ajouta Mussol. Je préfère ce que Marius Poctus, fidèle aux termes nautiques, appelait le plancher des vaches !

Claude, à l'idée que Pombasle aurait pu connaître, lui aussi, l'accident stupide, avait eu une douleur : son affection faillit, d'un bond, vers

l'ami oublié ; et il se rappelait le chaleureux dévouement de Guy, lors de son malheur, cette flamme d'amitié peu à peu tombant comme un brasier de paille. Compagnon de plaisir, de sports, oui ; mais user des heures sa patience à un chevet d'infirmes, non ! D'ailleurs, Pombasle avait exprimé son avis avant de quitter, trois jours après, Belles-Feuilles :

— Mon pauvre vieux ! Et dire que je suis ému par ta consolation ! Ce sont de ces calamités où personne ne peut rien pour personne. Moi, si un malheur pareil m'arrivait, je crois bien que je me ferais sauter la cervelle !

Egoïste brutal ? Franchise stoïque plutôt ! Qu'entend signifier encore la vie pour Guy ? Et si, comme consolation, ce mot était faible, c'est qu'il se montrait aussi rude pour les autres qu'il eût été inflexible pour lui-même. Devant ce cas incurable, emporté par la fougue de son tempérament, leurs voies avaient bifurqué, voilà tout !

Depuis le jour où il avait emmené Tanagra, c'est-à-dire depuis trois mois, Claude ne l'avait pas revu : c'était une grande douleur qu'il eût voulu oublier.

La pitié, la pitié dont il avait été tout d'abord comblé, choyé, submergé, n'avait-il pas dû prévoir qu'elle s'userait, comme toute chose humaine ? Et s'il avait eu à cet égard des illusions, devait-il en rendre les autres responsables ?

— Cela vient de vous faire quelque chose ? demanda Mussol.

— Ah oui ! reprit Claude, c'était mon meilleur ami... autrefois !

II

Le petit-neveu reconduisit jusqu'à la porte du jardin, il s'était dirigé, en prenant garde aux piliers surmontés de vases fleuris de géraniums-herbe, vers l'enclos de quinze mètres carrés qui servait de

préau à sa chienne Tambelle. Il n'avait pas eu le courage de s'en séparer. Elle l'aurait peut-être poussé des aboiements de joie : elle espérait toujours qu'il allait faire cesser sa captivité, rendue nécessaire parce qu'elle faisait des trous dans les plates-bandes. Il ouvrit le boquet de la petite porto à claire-voie et reçut aussitôt le choc tendre du corps dressé, les friffades affectueuses des pattes, la caresse d'une langue sur son menton. En avaient-ils fait de bonne parties ensemble, dans les Ardennes chez les Dautremer, en Sollogne chez le baron de Broye ; encore de bons compagnons presque effacés !... Et les Ouvrants, les Jenneses ? Partis le surlendemain de Belles-Feuilles, avec un empressement discret... Depuis, à peine de leurs nouvelles !

— Oui, tu m'aimes, toi, dit Claude en jouissant de sentir sous sa main la tête chaude et lustrée de la chienne qui semblait sangloter d'aise. Allons, viens !

Et si l'arc-bouté pour que, dans sa reconnaissance folle, elle ne se jetât pas dans ses jambes à l'improviste.

— Tout beau, ma jolie !... Un peu de calme, ou Marius te fera les gros yeux.

N'était-ce rien d'être caressé ainsi, fût-ce par une bête ? Allons, il n'allait pas être ingrat ?... Est-ce qu'Albine ne l'aimait pas ? Lorsque, refusant son hospitalité définitive, et avec l'approbation de l'oncle Adrien, il avait voulu rentrer à Marlotte, y faire un courageux apprentissage de la solitude, n'était-elle pas venue l'inviter, le recommander à Joseph et à Justine ? «Oh ! Madame peut être bien tranquille ! Nous aurons bien soin de Monsieur, du pauvre monsieur.» Quinze jours après, Joseph et Justine, déclarant la maison «triste à pleurer» et ayant trouvé à Paris une place séduisante, l'avaient planté là.

(A suivre.)

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Impôt communal

Ensuite des récents événements, le délai de perception de l'impôt communal est prolongé jusqu'au 5 décembre 1918, dernier délai. 3873
La Chaux-de-Fonds, le 15 novembre 1918.
Conseil Communal.

Ville de La Chaux-de-Fonds
Avis aux abonnés aux Eaux et au Gaz

Pour éviter le gel, prière de fermer hermétiquement les fenêtres qui se trouvent à proximité des conduites et des appareils. 3843
Direction des Services Industriels.

Ville de La Chaux-de-Fonds
Service de l'électricité

L'eau motrice faisant défaut par suite de la sécheresse persistante, nos abonnés sont instamment priés de réduire leur consommation entre 5 et 7 heures du soir. 3875
Nous conseillons :
Aux industriels : d'arrêter à 5 heures tous les moteurs n'étant pas absolument indispensables ;
Aux magasins : de réduire l'éclairage des devantures ;
Aux ménages : de renoncer pendant ces heures-là à l'emploi des fers à repasser et autres appareils de chauffage.
Direction des Services Industriels.

Commune de La Chaux-de-Fonds
Rentrée des classes primaires

Vu le retrait des mesures prises contre l'épidémie, les classes rentreront dans l'ordre suivant :
1. Classes de V, VI et VII, élèves dont les noms commencent par la lettre A à K, **lundi 25 novembre, à 8 heures.**
2. Mêmes classes, élèves dont les noms commencent par la lettre L à Z, **lundi 25 novembre, à 2 heures.**
3. Classes de III et IV, lettres A à K, **jeudi 28 novembre, à 8 heures.**
4. Mêmes classes, lettres L à Z, **jeudi 28 novembre, à 2 heures.**
5. Les classes des environs rentreront dans les mêmes conditions.
Pour les classes enfantines de 1^{re} et de 2^{me} années, les instructions seront publiées la semaine prochaine.
Les parents qui préfèrent retenir leurs enfants à la maison sont autorisés à le faire, les autres signeront une autorisation de rentrée, — formulaires spéciaux déposés chez les concierges des collèges, — qui déchargeront l'autorité scolaire de sa responsabilité.
Les familles qui ont des grippés n'envoient pas leurs enfants en classe et informeront l'instituteur.
Le Directeur des Ecoles primaires.

Technicum du Locle

L'Ecole d'horlogerie peut recevoir :
5 élèves régleuses
3 élèves sertisseuses et sertisseurs
L'attention des parents est particulièrement attirée sur la classe de sertissage. Elle peut former des jeunes gens destinés à devenir des chefs sertisseurs que l'industrie demande fréquemment. L'apprentissage dure 2 ans et demi. 3872
LA COMMISSION.

Commune du Locle
Service de l'électricité

Réduction de l'horaire d'emploi de la force motrice
Par suite de la baisse considérable des cours d'eau, l'Electricité Neuchâteloise S. A. et les entreprises fribourgeoises d'électricité viennent d'aviser de l'impossibilité d'assurer la fourniture suffisante d'énergie électrique de 5 heures à 6 1/2 heures du soir et imposent aux concessionnaires l'obligation de suspendre dès maintenant l'emploi de la force motrice pendant les heures susmentionnées. Les faibles débits actuels de la Reuse et du Bied nous obligent également à restreindre l'éclairage public et à insister auprès des abonnés pour que les plus grandes restrictions possibles soient apportées à l'usage du courant électrique.
Pour les motifs ci-dessus, vu les restrictions imposées par le Département suisse d'économie publique, division de l'économie industrielle de guerre et afin d'éviter un arrêt complet de la distribution du courant après 5 heures du soir,
Le Conseil Communal du Locle
ARRÊTE :
Dès lundi 25 novembre 1918, jusqu'à nouvel avis, tous les abonnés à la force motrice sont tenus d'arrêter les moteurs dès 5 heures du soir. Il en est de même pour l'emploi des fers à repasser. Toute faculté est laissée d'utiliser la force motrice de midi à 1 1/2 heure.
Les abonnés qui ne se conformeraient pas aux restrictions prescrites, s'exposent à la suppression temporaire complète du courant électrique et aux suites pénales prévues par les arrêtés du Conseil fédéral des 7 et 12 octobre 1918.
Le Locle, le 20 novembre 1918.
Au nom du Conseil communal :
Le secrétaire : **O. DUBOIS.**
Le président : **A. FIGUET.**

Meubles PROGRÈS

Actuellement, grand assortiment de
Linoléums imprimés

largeur en cm.	Qualité I x	Qualité II	Qualité III
200	—	16.50	15.50
183	16.50	15.50	14.50

Passages avec bordure

114	—	—	9.50
91	—	8.50	7.50
68	—	6.50	6.—

Devants de lavabos

114 x 68	Fr. 7.50	pièce
91 x 68	7.—	»

Docteur
A. Jeanneret
de retour
du service militaire
P24008C 3879

Mécaniciens
Electriciens

sont demandés de suite à l'Usine centrale du Locle. Adresser les offres à la Direction des Services Industriels du Locle, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

Boucherie du 1^{er} Mars 11^a
Tous les jours 2429
BOUDIN frais
Se recommande : J. FRÜH.

COUPABLE
est celui qui, par les temps actuels, se laisse aller à l'imprévoyance. Demandez le livre de renseignements indispensables pour gens mariés. Envoi discret sous pli fermé.
Ecrire : Institut Hygie S. A., No 22, Genève. Joindre fr. 0.20 en timbres poste, pour les frais. 3876

Horlogers
sont demandés, pour petites et grandes pièces ancre soignées :
Visiteur d'échappements, metteur en marche, Bécoteur, Acheveur d'échappement, Remonteurs de rouages.
Une arroudisseuse, connaissant la machine automatique et les engrenages.
Horlogère, connaissant le remontage de raquettes.
Bon régleur - retoucheur, à défaut une régleuse de première force qu'on mettrait au courant de la partie.
Comptoir
Gindrat-Delachaux & Co
Rue du Parc 122
La Chaux-de-Fonds
A la même adresse, bonnes polisseuses de débris, soignées, sont priées de faire leurs offres. 3890

Remonteurs de finissages
pour 13^{mm} soignées sont demandés de suite ou pour époque à convenir. Places stables et très bien rétribuées. 3867
S'ad. au bur. de La Sentinelle.

Horlogers capables
sont demandés de suite par bonne maison de la place. Travail suivi et bien rétribué.
Adress. offres sous chiffre 3868 au bureau de La Sentinelle.

Ouvriers ! Achez vos habits de travail, salopettes, chemises, etc., chez Lévi, Parc 1. Prix de fabrication. 3851

Les cours commerciaux de la P37897C 3865
Société Suisse des Commerçants recommenceront
LUNDI

Caisse Neuchâteloise de Prêts sur gages s. a.
A teneur de l'art. 900 du Code civil suisse, les détenteurs des reconnaissances dont le domicile est inconnu actuellement ou qui ne se sont pas présentés pour le renouvellement des N^{os} 19875 à 21852 (janvier, février, mars, avril 1918), ainsi que le public en général, sont avisés qu'une

VENTE
des dits nantissements aura lieu à la rue des Granges 4, le **Mercredi 11 décembre 1918**
Matin, dès 9 1/2 h. : Vêtements, objets divers, horlogerie, etc.
Après midi, dès 2 h. : Horlogerie, argenterie, bijouterie, etc.
La Chaux-de-Fonds, le 22 novembre 1918. 3878
P24018C Le Greffier de Paix, **U. HAINARD.**

Coopératives Réunies
La Chaux-de-Fonds 3845

Magasins de Fruits et Légumes
Paix 70 Numa-Droz 2

Petits choux de Bruxelles à 1.10 le kg.
Pommes à 50 et 60 cts
Choux pour la choucroûte
Choux-raves - Carottes rouges et jaunes
Raves - Oignons du pays - Poireaux
Les personnes qui désirent encore encaver des légumes peuvent passer et payer leurs commandes dans nos magasins d'épicerie ou de légumes et prendre livraison de la marchandise à la Cave Gogler, rue du Parc 9 (entrée par la rue du Pré). 3946
Prix spéciaux à partir de 25 kg.

Sertisseuse à la machine
Remonteurs de rouages
pour petites et grandes pièces soignées trouveraient emploi stable et lucratif aux

Fabriques Movado
P20500C Rue du Parc 119 3914

La S. A. V^{ve} Ch.-Léon Schmid & Co 70
sortirait des
Achevages d'échappements
à faire à domicile 3853
Ouvrage suivi et lucratif

Société de Musique - La Chaux-de-Fonds
2^{me} Concert d'abonnement
AU TEMPLE FRANÇAIS
Mercredi 27 Novembre 1918
à 8 1/4 h. du soir

ORCHESTRE DE BALE
Direction : M. le Dr H. SUTTER
avec les concours de
M. J. SZIGETI, violoniste
PRIX DES PLACES
Galeries fr. 4.50, 4.— et 3.50. — Amphithéâtre fr. 3.50 et 3.—
Parterres réservés fr. 2.50. — Parterre fr. 2.— et 1.50.
Billets en vente au magasin de musique Beck, rue Neuve 14, et le soir du concert à la porte de la tour

Répétition générale, Mercredi à 2 1/4 heures
ENTRÉE : Fr. 1.—
P 24010 C Entrée libre pour les sociétaires. 3977

Charles KALTENMARK
tailleur 3876
6, Premier-Mars, 6 - NEUCHÂTEL
à son compte depuis la grève
Se recommande aux camarades
HABITS NEUFS ET RÉPARATIONS

Bon décolleteur
connaissant bien les machines automatiques Pétermann, est demandé de suite. Place stable. 3942
S'adresser à la Manufacture "Isométrie", Zysset & Perrelet, Bel-Air 15, La Chaux-de-Fonds.

Société Coopérative de Consommation
NEUCHÂTEL

Sabots d'hiver
N^o 24 à 47 3774
Reçu un grand choix à notre magasin **Seyon 24**
Pour 8 3/4" à 13" ancre, on demande bon

visiteur d'échappements
S'adresser Fabrique Kilchenmann frères, Progrès 127. 3944

Acheveur
On demande un bon et habile acheveur d'échappements 13^{mm} ancre. Engagement à la journée ou aux pièces. Place stable et bien rétribuée. — S'adresser rue du Parc 51 au comptoir. 3969

Finisseuses
On sortirait finissages de argent. Pressant. — S'adr. Bel-Air 20, 1^{er} étage. 3980

Chambre
A louer de suite une chambre meublée avec électricité, dans quartier des fabriciens, à personne honnête travaillant dehors. — S'adresser Parc 89, plainpiéd à droite. 3981

Antiquité. A vendre un grand buffet à 2 portes. — S'adresser Moulins 2, 1^{er} étage à droite. 3910

A vendre un manteau presque neuf, épais et lourd, fr. 40. — S'adresser à M. Karl Weiss, boulangerie Stämpfli. 3938

A vendre une poussette à 4 roues, peu usagée, fr. 40. — S'adresser chez M. L. Bögli, Epilatures Grises 7. 3906

A vendre un atelier de cordonnier qui se compose de : 1 établi et chaises, machine à coudre, pied de fer, des formes, rayons, meule, enseigne, et si l'on désire l'atelier est à remettre. — S'adresser Charrière 25 ou 19. 3937

On demande à acheter une machine à coudre avec pied, un berceau et un petit char. — S'adresser rue du Puits 23, au 2^{me}, à gauche. 3931

A vendre deux complets pour jeune homme, ainsi qu'une paire de patins, prix avantageux, le tout usagé mais en très bon état. — S'adresser rue du Parc 69, rez-de-chaussée à gauche. 3956

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds
Du 23 novembre 1918

Naissance. - Calame, Paulette-Jeanne, fille de Paul-Emile, remonteuse, et de Jeanne-Alexandrine née Nicolas, Neuchâteloise.

Marriage civil. - Feller, Johannes, empl. C. F. F., Bernois, et Pétremand-Besançonnet, Jeanne-Lucie, fille de chambre, Neuchâteloise et Bernoise.

Décès. - 3563. Gugerli née Rudin, Emma-Nathalie, épouse de J.-Heinrich, Zurichoise, née le 14 décembre 1846. — 3564. Terazzi, Ernesta, fille de Giuseppe et de Maria née Piralli, Italienne, née le 1^{er} février 1895.

SAINT-IMIER

Car c'est Dieu qui tient en sa main l'âme de tout ce qui vit, et l'esprit de toute chair humaine. Job. 12, v. 13.
Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure le Seigneur viendra. Matt. 24, v. 42.

Monsieur et Madame Samuel Aeschlimann, à St-Imier ;
Madame et Monsieur Marc Erbeta et leurs enfants, à St-Imier ;
Monsieur et Madame Ernest Aeschlimann et leur fils, à St-Imier ;
Mademoiselle Jeannette Aeschlimann, à St-Imier ;
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente

Madame Hélène AESCHLIMANN

que Dieu a reprise à Lui, le 22 novembre, à Winterthur, dans sa 33^{me} année, des suites de la grippe.
St-Imier (Stand 20), le 23 novembre 1918.
L'inhumation aura lieu, à Winterthur, le 25 novembre. 3971
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Albert Roth-Voirol et famille remercient bien sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus en si grand nombre dans leur épreuve, malgré la grande distance qui les séparent. 3974
Chêne-Bourg (Genève), le 23 novembre 1918.

Le Congrès cantonal

Bon et réconfortant congrès que celui d'hier à Neuchâtel. Une soixantaine de délégués et un bon nombre de camarades sont réunis pour discuter l'ordre du jour du congrès national. On sent que la grève générale a réveillé l'instinct combatif de nos organisations. Partout on est décidé d'intensifier la propagande par des conférences, des brochures, des classes d'études. Les liens qui nous unissaient se sont resserrés, on sent que le moment des grandes luttes pour l'idéal a commencé et que l'effort doit être plus grand que jamais.

A côté des questions administratives, le congrès a abordé dans une discussion nourrie et vivante, mais qui n'a cessé d'être courtoise et élevée, la question de l'orientation tactique du parti socialiste suisse, la question qui se pose dans toute l'internationale de la démocratie et de la dictature du prolétariat.

Humbert-Droz défendait le point de vue de la dictature comme une tactique qui un jour pourra s'imposer à nous si les circonstances intérieures ou extérieures l'exigent. Ce moment n'est pas venu, mais il peut arriver, et il faut prévoir cette éventualité.

P. Reymond, P. Graber, s'opposent à ce point de vue qui est dangereux, parce qu'il jette de la confusion dans les esprits. Il faut garder la voie démocratique et intensifier l'action par la propagande et l'organisation.

Le congrès, après cet échange de vues, admit à l'unanimité la résolution suivante :

« Le parti socialiste neuchâtelois, profondément attaché aux principes démocratiques, travaillera intensément à la réalisation de son programme par les moyens légaux et intensifiera son activité en développant les organisations prolétariennes, en accentuant la propagande d'idées. Le droit à la grève générale de tous les travailleurs, y compris ceux des services publics, est une application du principe de la liberté du travail en faveur duquel nous luttons. La grève générale n'est pas en opposition avec la démocratie. Elle constitue un puissant moyen défensif au service de la classe ouvrière menacée par des mesures gouvernementales ou par des décisions du patronat organisé. Il s'agit de n'en user que dans les cas extrêmes et de la préparer alors avec le plus grand soin en la dirigeant sur un programme aussi restreint que possible. Si les pays qui nous entourent se jettent dans une révolution économique à tendance collectiviste, le parti socialiste cherchera à introduire le collectivisme en Suisse, selon un programme intensif, en faisant appel au peuple par des initiatives ou même par la conquête du pouvoir politique. »

Il repoussa, par contre, par 26 voix contre 16, une proposition d'Humbert-Droz d'ajouter à cette résolution un paragraphe ainsi conçu :

« Si les circonstances intérieures ou extérieures qui découlent de la guerre l'exigent, il admettra dépendant le principe de la dictature du prolétariat et les conséquences qui en découlent. »

Après avoir discuté la grève générale, le congrès vota une adresse de sympathie à toutes les victimes de la grève et en particulier aux deux camarades Amundsenführer et Arto, du comité de grève de Saint-Blaise, qui sont actuellement écroués à la Conciergerie.

Le congrès cantonal félicita aussi les Conseils communaux socialistes du Locle et de La Chaux-de-Fonds qui, par leur attitude à l'égard des grévistes, ont préservé toute la population des actes de sabotage qui auraient pu compromettre les services publics et ont assuré le calme et la tranquillité à notre canton.

Sans commentaires

La presse socialiste saint-galloise publie une lettre d'ouvrières et ouvriers concernant le colonel Sonderegger, qui fut le commandant de place zélé de Zurich pendant la grève, lui reprochant de payer des salaires de famine dans sa fabrique de broderies.

Parbleu ! applaudissez au triomphe de l'armée, pasteurs, professeurs, chrétiens, juifs, etc... ouvriers jaunes, ce sont des patrons laissant crever de faim leurs petites ouvrières, qui sont commandant de place dans les grandes villes où triomphent les syndicats.

On comprend, pas ?

La situation en Allemagne

BERLIN, 24. — Les cercles politiques de Berlin au courant des possibilités de ravitaillement confirment les déclarations du mandataire du peuple Barth, faites par ce dernier dans la séance de vendredi du C. O. S. de Berlin. Barth a rappelé que l'Allemagne est menacée de la famine, étant donné que les provisions existantes ne suffiront que pour peu de temps si, comme il est à craindre, les envois extraordinaires des territoires de la frontière orientale venaient à manquer. De cette situation, les cercles politiques tirent la conclusion que le gouvernement doit absolument obtenir, par tous les moyens, la conclusion d'une paix préliminaire, car seule une paix préliminaire rapide sauvera l'Allemagne des dangers d'une famine.

La situation à Hambourg

HAMBURG, 24. — Une forte émotion règne à Hambourg depuis jeudi soir. Les rues qui conduisent vers l'Hôtel-de-Ville sont barrées par des cordons militaires. De nombreuses automobiles avec des mitrailleuses et des munitions arrivent devant l'Hôtel-de-Ville. Le bruit court qu'une forte puissance armée veut renverser le gouvernement, afin d'aider les éléments modérés à prendre le pouvoir. Des partis politiques bourgeois et de nombreuses organisations professionnelles ont décidé la création d'un comité de citoyens qui aura pour tâche d'assurer, sur la base des conditions créées par la révolution, l'égalité des citoyens dans la participation des affaires de l'Etat.

L'Allemagne permet l'exportation

BERNE, 25. — L'Allemagne a levé les décrets interdisant l'exportation de marchandises allemandes en Suisse.

Branting intervient auprès d'Albert Thomas pour l'adoucissement des conditions d'armistice

STOCKHOLM, 24. — Sur la demande renouvelée de l'Allemagne, Branting a adressé un télégramme à Albert Thomas, le priant d'intervenir auprès de l'Entente autant que possible en faveur de l'adoucissement des conditions de l'armistice, et notamment concernant le délai d'évacuation et la livraison du matériel roulant.

BERLIN, 24. — La commission allemande d'armistice a déclaré aux représentants du côté adverse dans une note détaillée que pour le maintien de la situation économique dans le Luxembourg et en Lorraine, ainsi que dans la région de la Sarre, une prolongation de quinze jours des termes d'évacuation est absolument nécessaire.

La Belgique libérée

L'entrée triomphale du roi à Bruxelles

BRUXELLES, 23 (Havas). — Le roi Albert a fait son entrée à Bruxelles à la tête de deux divisions. Lorsque le cortège arriva à Molenbeke, dans la banlieue de Bruxelles, des acclamations sans fin éclatèrent. La foule agite des drapeaux et des mouchoirs. L'émotion est intense. Le bourgmestre salue le roi et rend hommage à tous ceux qui ont contribué à l'œuvre de délivrance. Le roi remercie chaleureusement. Le défilé continue, salué par des manifestations délirantes. Les soldats sont applaudis par la foule, qui leur jette des fleurs. Le cortège arrive à Bruxelles. M. Max, entouré des bourgmestres de l'agglomération bruxelloise, se porte à la rencontre des souverains, des princes belges et du prince de Galles, entourés des états-majors belges et alliés. M. Max, dans son allocution au roi, dit que jamais la population bruxelloise n'a désespéré de la victoire. Il termine en disant : « Je suis fier de pouvoir parler au nom de la population de Bruxelles et j'enveloppe dans le même hommage de gratitude et d'admiration, nos soldats incomparables, dignes partenaires des troupes alliées aux côtés desquelles ils ont combattu, leur héroïque souverain, qui, à leur tête, a conquis pour lui-même et pour la Belgique dont il incarnait l'âme, la gloire la plus pure ; j'associe la reine et les princes à cet hommage. » Le roi Albert a répondu : « C'est pour nous le plus beau jour de notre existence que celui où nous entrons dans cette belle capitale, libérée enfin par la victoire des Alliés. Nous nous réjouissons de la retrouver dans la victoire du droit. »

BRUXELLES, 24. — Le 22 novembre, la Chambre a tenu sa première séance dans la matinée. La salle de réunion était superbement décorée de drapeaux belges et alliés. Le cardinal Mercier, en costume de grand apparat, est accueilli avec respect. A 11 h. 05, M. Vizard de Boccard, doyen d'âge, prend la parole. M. Cooreman, président du conseil démissionnaire donne les raisons de cette démission. Il entend laisser au roi le soin de reconstituer un ministère d'union nationale. A 13 heures, la reine fait son entrée à la Chambre, conduite par le ministre de la guerre : Une immense acclamation l'accueille. Le roi entre ensuite. Tous les députés sont debout et crient : « Vive le roi ». Dans son discours du trône, le roi a rappelé la campagne de l'armée belge depuis 1914, disant le prestige que la Belgique s'est attirée durant la guerre. Il a rendu hommage aux morts et aux populations occupées par l'Allemagne. Il a terminé en disant qu'il s'efforcera de réaliser la concentration nationale sur la base du suffrage universel et en assurant à la classe ouvrière les conditions nécessaires à son développement.

La journée de huit heures en Autriche allemande

VIENNE, 23. — B. C. V. — Le secrétaire d'Etat pour la prévoyance sociale a soumis à l'Assemblée nationale une loi sur l'introduction de la journée de huit heures dans les fabriques. La loi dispose dans ses parties essentielles ce qui suit : Depuis l'entrée en vigueur de la loi jusqu'à la conclusion de la paix, le travail des ouvriers des fabriques ne doit pas être supérieur à 8 heures sur 24, sans y comprendre les pauses ordinaires. Une prolongation des heures de travail n'est autorisée que dans le cas de dérangements de l'exploitation. La prescription de la journée de huit heures sur la semaine de 48 heures de travail a été introduite par un contrat collectif avec une organisation ouvrière. Pour satisfaire les nécessités du travail de la fabrique une élévation des heures jusqu'à dix heures par jour et pour trois semaines au plus, peut être accordée par l'autorité syndicale. Les heures supplémentaires doivent être payées avec une augmentation de 50 pour cent au moins du salaire.

La progression alliée

PARIS, 25. — Les troupes anglaises ont franchi l'Ouroq, faisant de nouveaux prisonniers et capturant 600 canons. Les Français ont continué leur avance en Alsace-Lorraine. Ils ont atteint Woerth, Predeville, Reichhoffen, Sulz, Brixweiler. Les troupes belges ont occupé Bruxelles et Diest. Les Américains ont pénétré en territoire allemand dans la région de Wallmansdorf et Schleggen.

La cavalerie française a atteint la frontière du Luxembourg. En Lorraine, une grande manifestation de la population a eu lieu à Wissembourg. Le communiqué britannique du soir annonce l'arrivée sur la frontière allemande au nord du grand duché de Luxembourg. La ligne est jalonnée par Beho (sud), Grandmenil, Auman et Huy.

Les navires allemands seront internés aux Orcades

LONDRES, 25. — La flotte allemande sera internée aux Orcades. Le ministre de la marine a reçu le 24 novembre du commandant de l'Audley, navire amiral, un télégramme annonçant l'envoi sous escorte aux îles Orcades de bâtiments de guerre livrés par l'Allemagne. Les contre-torpilleurs et croiseurs légers sont partis les premiers. Les croiseurs de bataille arriveront ensuite et seront suivis par les cuirassés d'escadre.

Emigration pour l'Alsace

BALE, 25. — Le consul français de Bâle fait savoir qu'il n'a reçu aucune confirmation officielle de la nouvelle suivant laquelle le gouvernement français chercherait à engager des chemins de fer et employés des postes et télégraphes pour les services d'Alsace-Lorraine. Le consul soumettra les lettres qu'il a reçues à ce sujet aux autorités françaises compétentes.

EN SUISSE

L'affaire Junod-Bloch

LAUSANNE, 25. — Les débats de l'affaire Bloch-Junod n'auront probablement pas lieu en décembre, mais en janvier.

Me Striktmattler défendra Junod ; Me Jeanneuret défendra Bloch, et Me Gotschel défendra Rossé. Si la Cour pénale fédérale maintient la tradition la cause sera jugée dans le canton de Neuchâtel.

Les interdictions dans le canton de Berne

BERNE, 25. — Le Conseil d'Etat bernois a décidé samedi de lever les interdictions d'assemblées, des concerts, etc., pour tout le canton de Berne. La fermeture des auberges aura de nouveau lieu à 11 heures du soir et à minuit le samedi. La danse et les soirées de chant sont encore interdites. Le Conseil d'Etat estime que les nécessités hygiéniques prévalent les nécessités sociales dans la question de la réouverture de cinéma et théâtres.

Un beau geste

CORTAILLOD, 25. — La fabrique de câbles électriques de Cortaillod donne, à l'entrée de l'hiver, une allocation de 200 francs, plus 50 francs par enfant de moins de 14 ans. Les célibataires reçoivent 50 francs.

Commission de neutralité

BERNE, 25. — Aujourd'hui, la commission de neutralité se réunit pour examiner le onzième rapport de neutralité et pour entendre un rapport du Conseil fédéral sur la motion Peter et Gaudard, tendant à l'abolition des pleins-pouvoirs.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Vente. — La vente si longtemps et si impatiemment attendue aura lieu vendredi et samedi de cette semaine.

Les objets ayant été confectionnés avec des matières achetées au printemps, avant la hausse, seront vendus à un prix défiant toute concurrence.

Que les amateurs de lainages, tabliers, bérêts, etc., se le disent !

Conseil général. — Séance réglementaire du vendredi 29 novembre 1918, à 8 heures du soir. Ordre du jour :

A. Nomination : 1. D'un membre de la commission scolaire en remplacement de M. René Brodt, décédé.

B. Rapports du Conseil communal sur : 2. Une modification du plan d'alignement de Serrières.

3. La création d'un poste de préposé aux contributions et de commis à la direction des domaines.

4. La participation de la commune à la caisse de retraite du corps enseignant du degré moyen.

5. La révision des traitements du personnel administratif et des ouvriers de la commune.

6. Le taux de l'impôt communal pour 1919. 7. Les allocations de renchérissement pour 1919. 8. Le budget de 1919.

C. Motion : 9. De MM. Jean Wenger et consorts concernant une modification au tarif de l'impôt progressif sur les ressources et la fortune.

D. Questions : 10. De M. H. Fallet, sur les mesures prises contre l'épidémie de grippe. 11. De MM. Richème et consorts sur les salaires des employés de la Société de navigation.

E. Interpellation : 12. De MM. Richème et consorts sur l'activité de certains contre-maitres des travaux publics.

La fin d'un conflit. — La grève des ouvriers tailleurs est finie. Les patrons avaient donné le congé à tous leurs ouvriers à la suite de la grève générale. Ils comptaient que ces derniers viendraient l'un après l'autre supplier de leur donner de l'ouvrage et qu'ils pourraient de la sorte frapper les militants. Mais le syndicat a tenu bon. Il voulait que tous fussent réengagés.

Plusieurs patrons importants regrettaient d'ailleurs d'avoir prononcé le lock-out et assuraient aux ouvriers qu'ils n'avaient qu'à se présenter à l'atelier et que le travail continuerait comme par le passé.

En conséquence, samedi, les ouvriers se présentaient « en corps » dans leurs ateliers respectifs et obtinrent d'être tous réengagés, y compris notre dévoué camarade Charles Kaltenmark, qui était principalement visé par les patrons. Le syndicat ayant obtenu satisfaction, notre militant n'en demanda pas plus et décida de s'établir à son compte. (Voir aux annonces.)

Ça va bien. — On n'apprendra pas sans plaisir au sein du parti que Failloubaz, de Serrières, vient d'exprimer dans la « Feuille d'Avis » sa sympathie à Victor Tripet. Ce dernier, s'il connaît le militant (?) Alexandre Failloubaz, doit se sentir quelque peu confus et inquiet.

Failloubaz prétend que beaucoup d'ouvriers « n'osent exprimer librement leurs idées, crainte de représailles à l'atelier ou au sein du syndicat ». Ces quelques mots sont peut-être vrais pour celui qui les a écrits et qui, en effet, n'est pas venu défendre son point de vue à l'assemblée du parti où l'on s'est occupé de la grève. Mais c'est une insulte gratuite pour les ouvriers, qui ont pour le moins autant que Monsieur Failloubaz le courage de leur opinion.

Il faut rendre à Tripet cette justice que lui, tout au moins, il a pris part à la dite assemblée. Mais le militant (?) Failloubaz n'étant pas là, il s'est trouvé seul à soutenir sa manière de voir.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au syndicat du « National Suisse »

nuance Union Helvétique

J'espère camarade attristé, que votre tristesse sera changée en joie, et ne tournera pas à l'hy-pocondrie, l'en serais désolé. Et que le Coq de M. Matthias n'a pas rougi de mon manque de civilité envers la demoiselle, et de ma partialité. Quand aux questions 1, 2, 3, lisez et faites lire le « Métallurgiste », je les trouve trop oiseuses pour y répondre. En terminant, je vous indique un baume merveilleux, une panacée universelle, allez trouver M. Moll, pasteur, qui a une prédilection spéciale, pour les syndiqués de votre couleur. Il trouvera en vous un collaborateur distingué, pour les chroniques syndicales de l'« Union helvétique », M. ALBER.

Petit Matthias, grand menteur !

Sous ce titre, un cheminot nous écrit : Dans ses commentaires sur notre admirable grève, le « National Suisse » accuse les ouvriers de notre ville d'avoir commis un acte de sabotage en empêchant un train conduit par deux jaunes, Hüni, chef de dépôt, et Banz, manoeuvre, de sortir de la gare.

De sabotage, il ne peut être question. C'était un acte spontané par l'attitude honteuse des deux individus susnommés. De plus le « National Suisse » prétend que le train en formation devait aller à Bienne chercher des marchandises destinées au ravitaillement de la ville, c'est un simple mensonge, une vulgaire invention digne de Matthias et de ses acolytes. La vérité est que Hüni, dans son « zèle » pensait faire partir le train de 3 h. 40 pour Sonoboz, puis l'heure de départ étant passée celui de 4 h. 05 pour Neuchâtel.

Mais les briseurs de grève n'ont pas réussi, et sont voués dorénavant au mépris de la classe ouvrière.

Signé : Un cheminot.

Ecoles secondaires

La rentrée de toutes les classes du Gymnase et de l'Ecole supérieure de jeunes filles aura lieu mercredi matin 27 courant. Les élèves atteints de la grippe ne peuvent rentrer au collège que huit jours après leur guérison ; ceux qui sont en contact avec des parents grippés ne peuvent revenir en classe que huit jours après la guérison du malade.

La fréquentation des classes est facultative.

Les élèves de 3me Gymnase A et B sont convoqués mardi à 4 heures, au collège, pour la constitution de la nouvelle 3me C.

Le directeur.

Un accident mortel à la gare

Samedi soir, à 8 heures, un cheminot de notre gare, nommé von Buren, âgé de 24 ans, fut victime d'un accident dans la cage d'un des ascenseurs du quai de Neuchâtel.

Ces ascenseurs, trop étroits, contiennent à peine assez de place pour un chariot de bagages. Les employés postaux et les cheminots qui montent et descendent à côté de ces chariots, sont sans cesse en danger. Samedi soir, von Buren, après avoir poussé son chariot sur l'ascenseur se plaça derrière. Le timon s'étant légèrement incliné, il frappa contre le rebord du quai, le chariot recula légèrement tandis que l'ascenseur montait toujours. L'employé fut pincé entre le rebord du quai et le chariot et complètement écrasé.

La mort fut instantanée. Ce n'est que dix minutes après que ses camarades, s'inquiétant de son absence, ne trouvèrent que son cadavre.

C'est le cinquième accident qui se produit dans ces ascenseurs. Deux ont été mortels, un postier est encore en traitement d'un accident précédent. Ces accidents auraient pu être évités, deux vies auraient été épargnées si ces ascenseurs étaient plus grands ou s'ils étaient munis de grilles protectrices qui ne permettent pas un faux mouvement. Des réparations s'imposent. Nous insistons auprès des organes compétents pour qu'on protège mieux le travailleur contre des accidents qui peuvent être évités.

La rentrée des classes

La rentrée des écoles s'est faite ce matin à 8 heures pour les enfants dont les noms commencent par les lettres A à L. A deux heures, cet après-midi ceux dont les noms commencent par les lettres M à Z peuvent se présenter. Le degré supérieur de l'Ecole primaire seul rentre aujourd'hui, le degré moyen jeudi et le degré inférieur lundi prochain.

Ce matin, la fréquentation était très faible. Il y avait des classes de 6, 7, 8 élèves.

Convocations

LE LOCLE. — Comité de couture. — Reprise des séances, mardi 26 novembre, au local de la Jeunesse, Cimet-Pas 4. — Présence indispensable de toutes les dames que la question intéresse.

Le Comité.

— Jeunesse socialiste. — Assemblée du comité, ce soir, à 8 heures, au local. — Présence de tous indispensables.

NEUCHÂTEL. — Assemblée du parti, mercredi 27 novembre, à 8 heures, au local. — Ordre du jour : 1. Rapport du Comité de grève local ; 2. Causerie du camarade Achille Grosperre sur le Comité d'Orten et la grève générale ; 3. Divers. Les membres des syndicats ayant adhéré à la grève sont invités à cette assemblée.

VILLERET. — Jeunesse socialiste. — Séance d'étude, ce soir, à 8 heures, au local habituel. — Présence indispensable.

MALLERAY-BEVILARD. — Les membres du parti socialiste des sections de Malleray-Bévilard, ainsi que les ouvriers syndiqués habitant dans notre rayon, métallurgistes, horlogers, ouvriers du bois, etc., sont convoqués pour lundi 25 novembre, à 8 heures du soir, en assemblée commune à Malleray. — Ordre du jour très important.

Les Comités.